

La mort du sujet de droit

Par **33bdx**, le **25/11/2018** à **00:03**

Bonsoir,

Je suis en première année de droit et je dois faire une dissertation sur "la mort du sujet de droit".

En vu de ce que je dispose dans mon cours, je ne sais pas quoi mettre en plan si ce n'est la mort certaine et la mort incertaines (en parlant de l'absence et d cela disparition), et ceci me parait très limité. je ne pense pas que je puisse parler de comment on obtient la personnalité juridique etc car déjà je vais en parler dans mon introduction et si j'en parle dan mon développement j'ai de très grande chances de partir sur un hors sujet.

Si quelqu'un a de pistes à me fournir je suis preneuse.

Merci d'avance ! :)

Par **goro**, le **25/11/2018** à **12:02**

j 'aimerais t'aider également mais je galère autant que toi sur ce sujet, elle abuse de ouf madame c'est pas un sujet ça

Par **Lorella**, le **25/11/2018** à **12:10**

Merci de ne pas nommer votre enseignant. J'ai supprimé son nom.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/11/2018** à **12:55**

@goro : Surtout que Madame ne serait pas très contente de lire vos propos.

Et ce qui est abusé, c'est de voir que votre message ne contient aucune forme de politesse et aucune élément de réflexion contrairement à votre camarade.

Par **33bdx**, le **25/11/2018** à **12:58**

Bonjour,

Donc personnes à des pistes ?

Guizmo toi du coup tu parles de quoi? Peut être qu'à 2 on peut trouver un plan convenable ! :)

Je vois vraiment pas quoi mettre par rapport au cours que j'ai et là BU est fermé' donc j'en peux même pas aller feuilletée des bouquins...

Par **goro**, le **26/11/2018** à **15:11**

autant pour moi je voulais pas manquer de respect à qui que ce soit je voulais juste présenter ça avec de l'humour.

Par **goro**, le **26/11/2018** à **15:12**

j'ai finalement trouvé un plan que je peux te donner si tu le souhaite et si tu n'en a toujours pas trouvé

Par **marie**, le **26/11/2018** à **17:57**

hello, je suis en L1 avec vous, @goro je veux bien que tu me dises ce que tu as trouvé comme plan stp?

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/11/2018** à **07:44**

Bonjour

Mais décidément c'est une promotion de boulets !!

Il n'y a que 33bdx qui est à sauvé car visiblement c'est le/la seul(e) à avoir lu la charte du forum avant de poster.

@ marie : Vous croyez vraiment que c'est une solution de se pointer la gueule enfarinée pour tenter de récupérer un plan tout fait.

Le principe du forum est que chacun apporte des éléments de réflexion comme l'a proposé

33bdx dans son second message.

Franchement, je plains vos chargés de TD

Par **Lorella**, le **27/11/2018** à **11:57**

Bonjour

Rappel de la charte :

7) Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous démontrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique, ou à défaut un début de raisonnement avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.

Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite).